
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 FEVRIER 2019



Délibération n°2019-02-03

*Bilan des cessions et
acquisitions réalisées en 2018.*

LE DIX-NEUF FEVRIER DEUX MILLE DIX-NEUF à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis DOLIMONT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Date de convocation du conseil municipal : 13 février 2019
Date d'affichage : 13 février 2019
Date d'envoi de la convocation : 13 février 2019

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Sylvie SESENA, Patrick VAUD, Annette FEUILLADE-MASSON, Thibaut SIMONIN, Martial BOUISSOU, Robert BAUER, Annie LAMIRAUD, Maryse ROUX, Joël SAUGNAC, Éric ROUSSEAU, Juliette LOUIS, Séverine CHEMINADE, Evelyne BONNEAU, Pierre ROUGEMONT, Francis CAILLAUD, Paulette MICHEL et Benoît MIÈGE-DECLERCQ.

Arrivée de Jean-Jacques FOURNIÉ à 18 h 50 - Question n°1

Absents avec procuration :

Annie COULOMBEL avec procuration à Denis DOLIMONT
Céline LE GOUÉ avec procuration à Séverine CHEMINADE
Michel TAMISIER avec procuration à Benoît MIÈGE-DECLERCQ

Absents :

Frédéric RÉAUD, Laure BARBIER, David BRIÈRE, Nicole GUIRADO, Marie-France CHANGEUR, Serge LOUIS et Jean-Pierre COURALET.

Annie LAMIRAUD a été nommée secrétaire de séance.

Conseil municipal du 19 février 2019

DELIBERATION N°2019-02-03

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS REALISEES EN 2018.

L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les communes de plus de 2 000 habitants débattent annuellement de la politique foncière menée par la collectivité.

De plus, dans les communes de plus de 3 500 habitants, toute concession d'immeubles ou de droits réels immobiliers doit être inscrite dans un tableau récapitulatif.

Le bilan et le tableau des acquisitions et cessions doivent être annexés au compte administratif.

Le Conseil Municipal, constate le bilan des cessions et des acquisitions réalisées lors de l'exercice 2018 sur le budget général de la commune tel que présenté ci-joint.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,
Mairie de Saint-Yrieix, le 21 février 2019.*

Le Maire,
Denis DOLIMONT



CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21/2/2019

Affiché le :

22/2/2019

A Saint-Yrieix, le 22/2/2019
Le Maire,
Denis DOLIMONT



TABLEAU DES CESSIONS ET ACQUISITIONS REALISEES EN 2018

OBJET	MOTIF DE LA TRANSACTION	REFERENCES CADASTRALES	NOM DU CEDANT	MONTANT DE LA TRANSACTION T.T.C. EN €	DATES	
					DECISION DU CM	DATE DE L'ACTE
Acquisition par la commune	Rétrocession espaces communs lotissement « Résidence le Poteau »	Section BX n° 451 et 452 pour une superficie totale de 2 839 m ²	Société LOTI 16 représentée par M. Sébastien Gapin	Euro symbolique	22/05/2018	30/07/2018